

Dirigeol® -N

Régulateur de croissance pour l'arboriculture

Description du produit en bref

Phytorégulateur destiné à l'éclaircissage des pommiers, pour rompre l'alternance et prévenir la chute prématurée des pommes. Utiliser également sur cerisier, pour prévenir la chute prématurée des cerises provoquée par le rougissement précoce.

Matières actives

50% 2-(1-naphthyl) acétamide

Formulation

Poudre mouillable (WP)

Trademark

Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation

W-3004

Mode d'action

L'**alpha-Naphthylacetamid** appartient à la famille chimique des aryloxy-acides. C'est une hormone qui influence la formation de substances de croissances naturelle dans les plantes. Ce produit est rattaché aux auxines. Il agit par voie endotherapique sur la multiplication des cellules et le métabolisme cellulaire. Sur pommiers, un traitement au Dirigeol-N à la fin de la floraison provoque un éclaircissage et une réduction de l'alternance. Une application 3 à 4 semaines avant la récolte permet de prévenir la chute prématurée des fruits. Sur cerisiers, le Dirigeol-N est utilisé pour prévenir la chute prématurée des cerises provoquée par le rougissement.

Utilisation Arboriculture

Cerisiers

Dosage : 320 g/ha de Dirigeol-N dans 1'000 l d'eau pour la lutte contre la chute prématurée des cerises. Stade d'application : à partir de la fin de la floraison (après la chute de 3/4 des pétales), jusqu'à 2 jours après la fin de la floraison.

Pommiers

Stade d'application : à la fin floraison (après la chute de 1/2 à 3/4 des pétales) jusqu' à 1-2 jours après la fin de la floraison. La taille des fruits les plus gros de doit pas exéder 5 mm. Conditions météorologiques : la meilleure efficacité du Dirigeol-N sera obtenue par des températures comprises entre 10 et 15°C. Il est important d'avoir une humidité de l'air élevée et de traiter sans vent. Le dépôt du Dirigeol-N doit sécher le plus lentement possible. Les applications le soir sont plus efficaces que les traitements appliqués en court de journée. Technique d'application : Le volume d'eau utilisé doit être de 1'000 à 2'000 l/ha. En présence d'une très forte floraison sur Golden et ses descendants.

Dosages :

10 g Dirigeol -N en 100 l d'eau ou 160 g Dirigeol -N par ha: Jersey mac, Vistabella, Delcorf, Fiesta, Discovery et la majorité des variétés précoces, Jonathan, Cox's Orange, Kidd's Orange, Granny Smith

15 g Dirigeol -N en 100 l d'eau ou 240 g Dirigeol -N par ha : Primerouge, Boskoop, Glockenapfel, Goldparmäne, Idared, RubINETTE, Jonagold, Gravensteiner, Pinova, Ariwa, Galmac, Mairac, Braeburn.

20 g Dirigeol -N en 100 l d'eau ou 320 g Dirigeol -N

par ha : Arlet, Summerred, Maigold, Spartan, Kanzi, Golden delicious, Elstar, Iduna, Greenstar, Diwa, Topaz, Pink Lady.

Lutte contre la chute prématurée des fruits :

Dosage : sur toutes les variétés 160 g/ha de Dirigeol-N. Cela correspond à 1 x 40 g de Dirigeol-N / 400 l d'eau ou 10 g de Dirigeol-N / 100 l d'eau.
Stade d'application : le traitement est appliqué 3 à 4 semaines avant récolte. Sur les variétés sensibles (comme Gravensteiner, Goldparmäne, Berlepsch, Pomme cloche) faire deux applications soit 5 et 3 semaines avant le début de la récolte (délais d'attente avant récolte 10 jours).

Restrictions

Utiliser avec une cuve avec appareil de brassage en marche. Si la cuve n'en dispose pas, agiter ou remuer régulièrement la bouillie. Pendant la préparation de la bouillie bien remuer. Travaux successifs: porter des gants de protection + une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit. Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

Miscibilité

Dirigeol-N doit être employé seul. Le mélange avec des fongicides ou des insecticides peut diminuer l'efficacité. Les préparations de bouillies doivent être appliquées immédiatement.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

L'effet du Dirigeol-N n'est pas perturbé par les précipitations, si celles-ci interviennent au plus tôt 4 heures après application et si elles sont inférieures à 50 mm.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

DANGER

Phrases H

H302 Nocif en cas d'ingestion. **H312** Nocif par contact cutané. **H318** Provoque des lésions oculaires graves. **H332** Nocif par inhalation. **H361d** Susceptible de nuire au fœtus.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

P405 Garder sous clef.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P102 À conserver hors de portée des enfants.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle en prenant toutes précautions d'usage.



GHS05



GHS07



GHS08

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 01 21 Carton à 10 x 500 g

10 01 21 Emballage simple à 500 g

Contact

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

Fax: 062 746 80 08

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>